URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Mr. **et Mme SEGERS – WALHIN**, domiciliés à 4032 CHENEE, rue de Gaillarmont n° 172

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY, route de l'Auneu, Odeigne et cadastré Division V, Section B, n° 232R8

Le projet consiste en la construction d'une habitation et d'un garage et présente la caractéristique suivante :

- > Dérogation au Plan de Secteur : drains de dispersions des eaux usées situés en zone agricole au Plan de Secteur MARCHE-LA ROCHE
- > Art. R.IV.40-2, 2° Du CoDT: « la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ».

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 et D.VIII.3 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale

- Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 rue à 6960 MANHAY :
- les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- les samedis 14.10.2023 et 21.10.2023 de 9h30 à 12h00.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de : SCHWINDT L. : téléphone 086/45.03.18 – mail : <u>louise.schwindt@manhay.org</u>

L'enquête publique est ouverte le 11.10.2023 et clôturée le 25.10.2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY
- par télécopie au numéro : 086/45.03.27
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 62/2023.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY, le <u>25.10.2023</u>, à 11h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet : Mme SCHWINDT L. dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.